

# 1<sup>ère</sup> rencontre pour l'Agenda 21 de la culture du territoire d'Angers

La culture repose sur chacun et chacune d'entre nous :  
c'est l'heure du rendez-vous !

Samedi 18 octobre 2008



Libérez  
vos idées !

# Programme

- 9h30 : Pourquoi s'engager dans la démarche de l'Agenda 21 de la culture à Angers?
- 10h 30 : Développement durable appliqué : de quoi parle t'on ? Agenda 21 de la culture de Barcelone : de quoi s'agit-il?
- 11h45 : Agenda 21 de la Culture : quelles applications réelles en France et ailleurs?
- 12h05 : Moyens et mise en œuvre de la politique culturelle d'Angers
- 12h25 : Comment élaborer ensemble l'Agenda 21 de la culture à Angers?

12h45 : Déjeuner dans le hall

- 14h15 : Coproduction en ateliers
- 15h45 : Restitution des ateliers
- 16h30 : Suite de la démarche, calendrier
- 16h45 : Clôture



Libérez  
vos idées !

Monique RAMOIGNINO

Adjointe à la Culture et au Patrimoine



Libérez  
vos idées !

Gilles MAHE

Vice - Président « Agenda 21 »

Adjoint à l'Environnement, aux Espaces verts



Libérez  
vos idées !

## Frédéric BEATSE

Adjoint à la Vie associative, à la Vie des quartiers,  
à la Politique de la Ville et à la Qualité du  
service public et au Patrimoine



Libérez  
vos idées !

Monique RAMOIGNINO

Adjointe à la Culture et au Patrimoine



Libérez  
vos idées !

**Développement durable appliqué : de quoi parle-t-on?**

**Agenda 21 de la Culture de Barcelone : de quoi s'agit-il?**

**Hélène COMBE**

**Fazette BORDAGE**

**Christelle BOUET**



Libérez  
vos idées !

## POINTS ABORDES

**Axe 1 - Développement durable – quelques repères**

**Axe 2 – Quelques repères sur les Agendas 21**

**Axe 3 – Agenda 21 de la Culture : raisons d’être et spécificités**



## Axe 1 – Repères en développement durable

« Pour résoudre un problème, il faut changer l'état d'esprit qui l'a créé. »  
Albert EINSTEIN

« Dans la vie les solutions n'existent pas. Il y a des forces en marche; Il faut les mobiliser et les solutions suivent. »

Antoine de SAINT-EXUPERY



Libérez  
vos idées !

## Contexte

2008 – Le rapport Brundtland "notre avenir à tous" a plus de 20 ans ; le **développement durable** devient (enfin) un **thème force** dans les **débats sociaux et les instances décisionnelles** [dans le Monde] et en France



Libérez  
vos idées !

## Problématique (quelques éléments)

Dès les années 1970, ... certains s'interrogent sur la pertinence à long terme des choix de développement de l'après-guerre (rapport du Club de Rome, création de WWF, OXFAM, ...)...

... depuis la fin des années 80, une prise de conscience s'affirme progressivement au niveau mondial (rapport Brundtland, Sommet de la Terre de Rio puis de Johannesburg, ...)

- Notre système de croissance est insoutenable

Destruction écologique

Coûts humains du mal être ensemble

Démésure du "capitalisme total"

- L'humanité, "espèce jeune", risque la "sortie de route"

L'humanité a rendez-vous avec elle-même

Quel est notre "désir d'humanité" ?

Comment «sortir du mur» ?



Libérez  
vos idées !

## 8 principaux repères en développement durable

### Repère 1 –

« **Le développement durable vise à permettre l'harmonie entre les humains ; et l'harmonie entre les humains et la nature** » - Commission Mondiale du développement durable 1988

« **La diversité culturelle est le premier patrimoine de l'humanité** » - Agenda 21 de la Culture de Barcelone 2004

### Repère 2 –

Agir "durable" consiste à prendre en compte les désirs, les potentiels et les **besoins des populations d'aujourd'hui, en commençant par les plus démunies**, tout en veillant à **laisser aux générations futures la possibilité de satisfaire les leurs**.

Cela passe par la prise en compte de quatre dimensions complémentaires, à mettre en interaction : sociale, économique, environnementale et démocratique.



Libérez  
vos idées !

### Repère 3 –

Agir "durable", c'est intégrer les notions de **SOLIDARITE** ("in solido" = partie d'un tout), d'**ALTERITE** (reconnaissance des différences), d'égalité dans l'**ACCES A LA DIGNITE ET AUX DROITS** (= EQUITE)

### Repère 4 –

Agir "durable", c'est intégrer la notion de **RESPONSABILITE** : être conscient des actes que l'on pose et leurs impacts (pour soi, pour les autres, pour la nature , faire des choix et assumer les conséquences de nos actes.

### Repère 5 –

Le développement durable n'est pas un "truc à part" (habillage) ou un "fait-tout" (1000 feuilles) ; mais le **renouvellement des modèles de développement** (évolution des grilles de lecture, système d'acteurs et des organisations, ...)



Libérez  
vos idées !

Repère 6 –

## Les 7 grands défis du développement durable

- Eradiquer la faim et la pauvreté, garantir l'accès à l'eau potable pour tous
  - Développer l'éducation, et aller (au niveau mondial) dans le sens d'une baisse de la démographie
- Construire de nouvelles solidarités au niveau local et mondial, et **reconnaître la diversité culturelle comme un bien commun de l'humanité**
  - Reconsidérer la richesse, changer l'économie
- Lutter contre « le trop » effet de serre, et prendre en compte de façon collective les « migrations climatiques » (obligées)
  - Protéger les biens collectifs naturels et la biodiversité
  - Renouveler la démocratie représentative, en inventant de nouvelles formes de débat public et de coproduction de l'aide à la décision

... Respect des objectifs du Millénaire 2015, évolution des accords de Kyoto, prise en compte des préconisations de l'Agenda 21 de la culture de Barcelone 2004, ...



Libérez  
vos idées !



## Le développement durable ... en résumé pour l'action

### 6 principes

précaution, prévention, optimisation des moyens, subsidiarité, responsabilité, réversibilité

## Economie plurielle & responsable

Économie marchande ; économie publique ; économie de la réciprocité ; consom'action ; partage des richesses ; ...

## Gouvernance

Intelligence collective, expertise = savoirs & vécu ; débat public ouvert ; pluralité des points de vue ; construction de consensus ; répartition des engagements ; ...

## Cohésion sociale

Solidarités ; diversité culturelle & diversité sociale ; intergénérationnel ; lutte contre les discriminations ; créativité ; ...

**Développement durable**

## Environnement

Milieu de vie ; biodiversité ; ressources naturelles ; promotion de la santé, lutte contre le "trop" effet de serre, ...

### 6 conditions

partenariat, transversalité, articulation des échelles (géographiques et temporelles), droit à l'initiative et à la créativité, pilotage par projet, évaluation/capitalisation

Le développement durable = des questionnements pour mailler plusieurs composantes, pour faire évoluer « les conventions », modifier les pratiques et les comportements ... et avancer dans le sens d'un développement mieux intégré, plus solidaire, mieux partagé.

## Les 8 champs de transformation (personnelle et sociale) en développement durable

- Champ de transformation n°1 - Un nouveau rapport à **soi, aux autres et à la nature**
- Champ de transformation n°2 - Un nouveau rapport à la notion de "**développement**" (= grandir)
- Champ de transformation n°3 - Un nouveau rapport **au temps**
- Champ de transformation n°4 – Un nouveau rapport à la **mondialisation** (en être acteurs)
- Champ de transformation n°5 – Un nouveau rapport à la **notion d'échanges**, et donc notamment à l'économie et à la monnaie
- Champ de transformation n°6 – Un nouveau rapport à **l'expertise** (des savoirs et du vécu)
- Champ de transformation n°7 – Un nouveau rapport à **la gouvernance**
- Champ de transformation n°8 – Un nouveau rapport à **l'évaluation** (coproduction et aide au projet)



Libérez  
vos idées !

## Axe 2 – Agenda 21 : quelques éléments généraux



Libérez  
vos idées !

### Repère 1 –

« Pour agir concrètement en développement durable, le **niveau local est le plus pertinent**, car c'est là que nous pouvons chacun, et tous ensemble, changer nos pratiques et nos comportements. » – Sommet de la Terre de Rio de Janeiro

### Repère 2 –

Agenda 21 = en Latin, "ce qui doit être fait" ... pour le 21ème siècle ; c'est-à-dire :

- interroger les pratiques et leurs impacts, au regard du développement durable
- définir des orientations et un programme d'actions pour agir dans le sens du développement durable aujourd'hui, et pour les dizaines d'années à venir = nouveau PROJET DE SOCIETE

### Repère 3 –

Il n'y a pas un mais **DES développements durableS**, liés à l'histoire, les potentiels, les difficultés du territoire ou de l'organisation concernée, à l'ambition du projet dont les parties prenantes décident de se doter



Libérez  
vos idées !

## Programmes d'actions pour le développement durable

La conduite d'un Agenda 21 implique trois volets d'action :

- L'activité (ex. les politiques publiques d'une collectivité, les interventions d'une association ou d'une entreprise, ...)
- Le fonctionnement interne (Dirigeance, gouvernance et pratiques quotidiennes)
- L'ancrage territorial (articulation entre les échelles géographiques et partenariat)



Libérez  
vos idées !

# L'AGENDA 21 LOCAL : de l'Agenda 21 d'organisation ... à l'Agenda 21 de TERRITOIRE -

## Une Collectivité

**Option A** – La Collectivité intègre le développement durable dans son action, sur la base d'un projet de territoire préexistant et sans ouvrir véritablement le débat local

**1. Actions "durables" internes à la collectivité** - commande publique responsable, éco-gestes, construction et entretien "durables", déplacements des Elu(e)s et agents, diversité culturelle parmi les agents, prise en compte du handicap, ...

**2. Actions "durables" via les politiques publiques** – introduction du développement durable dans les différents champs de compétences, innovation hors compétences, ...

## Société locale

(entreprises, associations, habitants, institutions ...)

## Partenaires hors territoire

**Option B** – La Collectivité revisite le projet de territoire et relit ses politiques publiques avec les partenaires, organise le débat, favorise la coopération, ...

**1. Actions "durables" internes à la collectivité** - ...

**2. Actions "durables" via les politiques publiques** –...

**3. Participation des partenaires au projet de développement durable**

**4. Soutien de la Collectivité aux initiatives "durables" des partenaires**

Parfois, démarche intermédiaire - La collectivité invite ses partenaires à coproduire et à hiérarchiser les actions durables, sur la base d'un projet préexistant et non modifiable.

## Agenda 21 INSTITUTIONNEL

(à rapprocher d'un Agenda 21 d'entreprise, d'association, ...)

## Agenda 21 de TERRITOIRE

(Management "durable" à l'échelle du territoire, répartition des rôles, suivi partagé des politiques publiques et des autres interventions, animation territoriale, ...)

## Acteurs institutionnels

## Autres acteurs locaux

## Autres territoires

Ville  
d'Angers

Angers  
Agglomération

Autres  
communes

Etablissements  
scolaires

etc

- Mise en commun
- Interrogation du projet local

= Agendas 21 institutionnels

AGENDA 21  
DU TERRITOIRE D'ANGERS



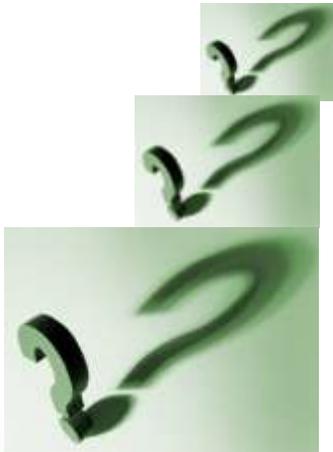
Libérez  
vos idées !

## Axe 3 – Agenda 21 de la Culture raisons d'être et spécificité



Libérez  
vos idées !

## Une approche spécifique de la question culturelle



Agenda 21 de la culture de Barcelone 2004 ?



➔ Un constat récurrent = **"la culture est peu présente (voire absente) dans les Agendas 21 mis en œuvre entre 1987 et 2004"**

- Les Agendas 21 traitent principalement d'environnement, parfois de "participation", un peu de social vu du côté "appui aux plus démunis", ...
- Manques importants en termes de "créativité", "temps de la vie", créations de richesses partagées (sous toutes leurs formes), économie et éthique, ...



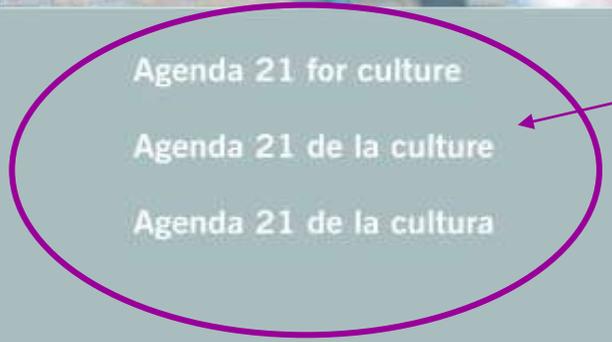
- Souvent logique de complémentarité entre les thèmes (environnement + social + économie + gouvernance) et non pas d'INTERACTIONS (maillages entre les 4 dimensions)

Libérez  
vos idées !



Un réseau de collectivités et d'acteurs locaux se mobilise - Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU/UCLG)

... avec l'ONU, l'UNESCO



Proposition d'un support : repères et préconisations pour la promotion de la culture dans les territoires

... des collectivités délibèrent "adhésion à l'Agenda 21 de la Culture de Barcelone 2004" ... ; la mise en action reste globalement à faire ...

## La culture : de quoi parle-t-on dans l'Agenda 21 de la Culture de Barcelone ?

- "La diversité culturelle est le premier bien commun (patrimoine) de l'humanité, fruit de la contribution collective de tous les peuples".
- "Les droits culturels, c'est-à-dire l'accès de chacun(e) à la culture (facteur de rencontres, d'expression, d'épanouissement, d'identité et de métissage), font partie intégrante des droits fondamentaux de la personne humaine".
- "Le développement culturel repose sur la multiplicité des acteurs de la société, et traverse l'ensemble des actes de mémoire, d'échanges et d'expression".

- "Les territoires locaux sont le cadre privilégié de l'expression culturelle et des rencontres sociales (ex. âge, sexe, points de vue, origines, ...). Ils permettent d'expérimenter au quotidien l'équilibre entre :

- identité (ex. être angevin, ...) et diversité (rencontre avec d'autres cultures, maillage rural/urbain, ...)
- individu et collectivité (bassin de vie, ...).

Le niveau local est nécessaire pour garantir la survie de la diversité linguistique et le plein épanouissement des cultures, mais aussi pour se forger et renforcer ensemble une culture de la mondialité".



Libérez  
vos idées !

## Agenda 21 de la culture : quelques repères suggérés pour le travail dans le territoire d'Angers

### Des points de repères – la Culture

= partage et développement d'un patrimoine commun (y compris vers les générations futures)

= vecteur de rencontres et d'échanges ; vecteur d'enrichissement personnel (non monétaire)

= Diversité culturelle et métissage (et non pas concurrence)

= ...  
= Sensibilités et identités

= Un sujet / un objet en mouvement

■ ECHANGER (au sens littéral : aller & retour, réciprocité)

■ ACTEURS DE LA CULTURE =

créateurs et opérateurs de la culture, collectivités, spectateurs, ...



Libérez  
vos idées !

## Agenda 21 de la culture : quelques repères suggérés pour le travail dans le territoire d'Angers

### Les risques à éviter

- ✗ Ethnocentrisme, le repli sur soi
- ✗ Hégémonie culturelle ("pensée unique")
- ✗ Affrontement entre les visions culturelles, leurs formes d'expression et leurs supports (les "guerres de chapelles" et le cloisonnement)
- ✗ Récupération économique de la culture ( $\neq$  production économique par la Culture)
- ✗ Instrumentalisation de la culture (par la Collectivité ou les opérateurs)
- ✗ Culture trop intellectualisée : qui devient un frein à la communication et à la diffusion

#### ■ OSER LE DEBAT OUVERT

"le développement durable n'est pas un long fleuve tranquille" ; savoir construire à partir des accords  
ET des désaccords

#### ■ PRINCIPE DE "BIENVEILLANCE"



Libérez  
vos idées !

L'AGENDA 21 LOCAL : de l'Agenda 21 d'organisation ... à l'Agenda 21 de TERRITOIRE -

**Une Collectivité**

**Option A** – La Collectivité intègre le développement durable dans son action, sur la base d'un projet de territoire préexistant et sans ouvrir véritablement le débat local

**1. Actions "durables" internes à la collectivité** - commande publique responsable, éco-gestes, construction et entretien "durables", déplacements des Elu(e)s et agents, diversité culturelle parmi les agents, prise en compte du handicap, ...

**2. Actions "durables" via les politiques publiques** – introduction du développement durable dans les différents champs de compétences, innovation hors compétences, ...

**Option B** – La Collectivité revisite le projet de territoire et relit ses politiques publiques avec les partenaires, organise le débat, favorise la coopération, ...

**Société locale**

(entreprises, associations, habitants, institutions ...)

**Partenaires hors territoire**

**1. Actions "durables" internes à la collectivité** - ...

**2. Actions "durables" via les politiques publiques** - ...

**3. Participation des partenaires au projet de développement durable**

**4. Soutien de la Collectivité aux initiatives "durables" des partenaires**

**Parfois, démarche intermédiaire** - La collectivité invite ses partenaires à coproduire et à hiérarchiser les actions durables, sur la base d'un projet préexistant et non modifiable.

**Agenda 21 INSTITUTIONNEL**

(à rapprocher d'un Agenda 21 d'entreprise, d'association, ...)

**Agenda 21 de TERRITOIRE**

(Management "durable" à l'échelle du territoire, répartition des rôles, suivi partagé des politiques publiques et des autres interventions, animation territoriale, ...)

= état d'esprit de la démarche "Elaboration de l'Agenda 21 de la culture du territoire d'Angers"



Libérez vos idées !

# Moyens et mise en œuvre de la politique culturelle d'Angers

**Maryvonne FLEURY-LOURSON**



Libérez  
vos idées !

## Créer, diffuser, éduquer, rayonner, grâce à...

### ➤ Des structures en gestion municipale

**-10 bibliothèques, 5 musées,  
2 théâtres, ESBA, CRR, SEVAH, Artothèque,  
Inventaire-archéologie, un patrimoine à  
préservier (*collections, monuments*)**

**-324 salariés (*filiales administrative,  
technique, culturelle*)**

### ➤ Des gestions déléguées : musique, danse, théâtre

**Associations, Syndicats mixtes,  
SARL, SCOP, EPCC**

### ➤ Des labels :

**CDN, CCN, centre nationale des  
arts de la rue, V.A.H.**



Libérez  
vos idées !

## Education artistique, médiation

- **ESBA** 270 étudiants, 700 élèves
- **CRR** 1 250 élèves, (2.300 en éveil musical)
- **SVAH** 20cl./an et 170 ateliers,
- **Galerie sonore** 105 000 entrées
- **Charte culture** 3 500 entrées

## Lecture, patrimoine, arts plastiques

- **Bibliothèques** 1 109 000 prêts  
24.000 inscrits
- **Musées** 131.000 visiteurs
- **Artothèque** 10 000 pers. touchées  
par les oeuvres,
- **Triptyque** 31 600 visiteurs
- **Journées patrimoine** 70.000 visiteurs

**soit 242.600 visiteurs (hors bib.)**



Libérez  
vos idées !

## Spectacle vivant, cinéma

<b>N.T.A</b>	<b>40.000 spect</b>
<b>CNDC</b>	<b>7.800 spect, étudiants</b>
<b>Open arts Le Quai</b>	<b>50.000 spect,</b>
<b>Le Chabada</b>	<b>40.000 spect</b>
<b>ONPL</b>	<b>35.000 spect</b>
<b>ANO</b>	<b>8.000 spect</b>
<b>Grd Théâtre Chanzy</b>	<b>150.000 spect</b>

**soit 220.800 spectateurs**

## Événementiel

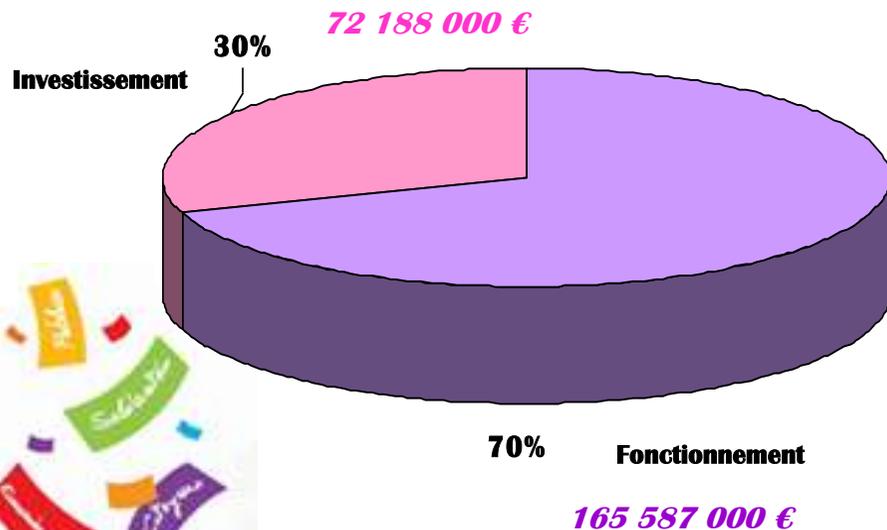
<b>Accroche-cœurs</b>	<b>140 000 (110 rep.)</b>
<b>Angers l'été</b>	<b>8.900 spect.</b>
<b>Tour de scènes</b>	<b>35 000 spect.</b>
<b>Festival 1ers Plans</b>	<b>60 000 spect</b>
<b>Le festival Scoop</b>	<b>30 000 spect</b>
<b>Cinémas d'Afrique</b>	<b>9 000 spect</b>
<b>Angers B.D.</b>	<b>3.000 spect.</b>

**Soit 285.000 spectateurs**

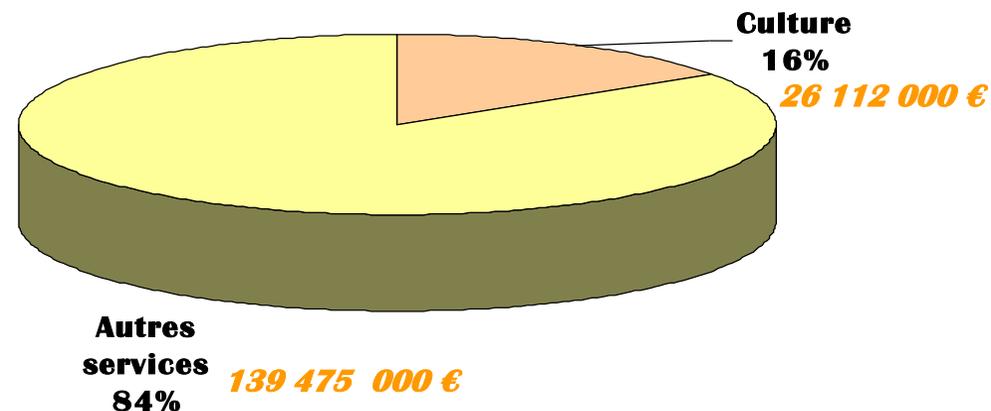


## Le budget de la ville d'Angers en 2007

**Le budget global 237 775 000 €  
fonctionnement et investissement**

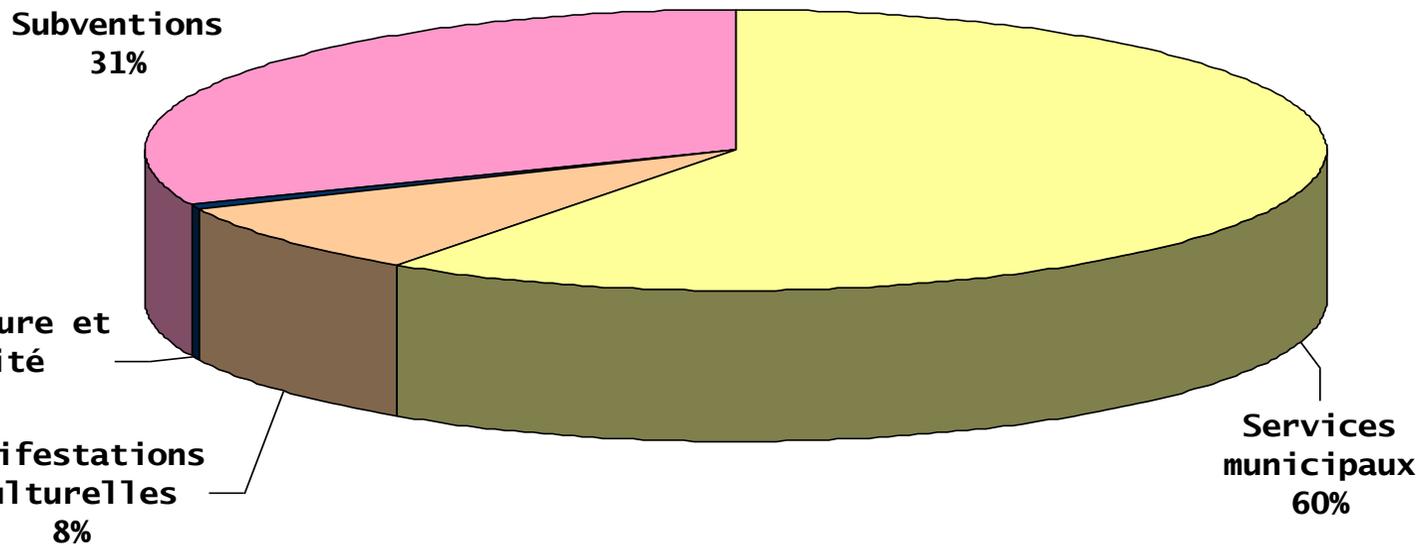


**Part du budget culture sur le budget global  
de fonctionnement**



Source : Compte Administratif 2007 (réalisé)

## Répartition du budget culturel en 2007



Libérez  
vos idées !

Source : Compte Administratif 2007 (réalisé)

## Détail du budget de fonctionnement par secteur en 2007

	Fonctionnement courant	Charges de personnel	Total
<b>Services municipaux</b>			
Direction administrative		573 000	573 000
Ecole Supérieure des Beaux -Arts	112 000	1 965 000	2 077 000
Conservatoire à Rayonnement Régional	63 000	2 980 000	3 043 000
Bibliothèques	535 000	2 640 000	3 175 000
Musées et Muséum des Sciences Naturelles	1 563 000	3 440 000	5 003 000
Artothèque	43 000	92 000	135 000
Service Educatif Ville d'Art et d'Histoire	34 000	226 000	260 000
Théâtres	71 000	784 000	855 000
Patrimoine (archives +inventaire/archéo)	42 000	450 000	492 000
<b>S/total</b>	<b>2 463 000</b>	<b>13 150 000</b>	<b>15 613 000</b>

Source : Compte Administratif 2007 (réalisé)

## Détail du budget de fonctionnement par secteur en 2007

	Coût
<b>Manifestations culturelles</b>	<b>2 171 000</b>
Accroche cœurs	1 014 000
Angers l'été	157 000
Tour de scènes	175 000
Exposition Triptyque	172 000
Manifestations diverses (Journées du patrimoine, bal du 14/07, saison inaugurale du Quai)	653 000
<b>Charte culture et solidarité</b>	<b>152 000</b>
<b>Subventions</b>	<b>8 176 000</b>

Source : Compte Administratif 2007 (réalisé)

Subventions de fonctionnement : 8 049 594 €

## Subventions versées en 2007

### Théâtre

<b>EPCC le Quai</b>	<b>3 642 000 €</b>
<b>CDN – NTA</b>	<b>478 100 €</b>
<b>Compagnie Jo Bithume</b>	<b>120 000 €</b>
<b>Parole DELIEE</b>	<b>40 000 €</b>

### Évènements

<b>Festival Premiers Plans et ateliers</b>	<b>326 650 €</b>
<b>Festival du scoop</b>	<b>142 019 €</b>
<b>Festival cinémas d'Afrique</b>	<b>59 000 €</b>

### Musique

<b>ONPL</b>	<b>969 792 €</b>
<b>Angers Nantes Opéra</b>	<b>864 486 €</b>
<b>Adrama – Chabada</b>	<b>399 080 €</b>
<b>Galerie Sonore</b>	<b>112 000 €</b>

### Danse

<b>CNDC Angers</b>	<b>527 500 €</b>
--------------------	------------------

Vie associative (40 opérateurs) 368 967 €

## Subventions sur projet : 126 700 €

- **Spectacles vivants** **77 150 €**
- **culture scientifique** **8 000 €**
- **Patrimoine et lecture** **30 950 €**
- **Contrat de cohésion sociale** **10 600 €**



Libérez  
vos idées !

# ANGERS 21

## Toutes les cultures pour tous

>> Culture >> Développement durable > Participation > Diversité > Arts >>



Libérez  
vos idées !

# Comment élaborer ensemble l'Agenda 21 de la Culture à Angers?



Libérez  
vos idées !

## Pour un AGENDA 21 DE LA CULTURE dans le territoire d'Angers (1)

### Ce que nous avons à faire ...

- Nous doter d'une **culture commune en développement durable** en général, et dans le domaine de **l'Agenda 21 de la culture en particulier**
- Relire les dynamiques culturelles locales au regard du développement durable et à partir d'un **"fil conducteur" commun** (à définir)
- **Expérimenter ensemble** la prise en compte des **différentes dimensions du développement durable dans les pratiques culturelles**
- Regarder **ce qu'il se passe ailleurs**
- **Tirer collectivement les enseignements** de ces démarches

### PUIS ...

- Définir les **orientations du futur projet territorial de la culture** et le plan d'action pluriannuel
- Déterminer **l'organisation du suivi collectif et de l'évaluation**

= **AGENDA 21 DE LA CULTURE du territoire d'Angers** (à articuler notamment avec l'Agenda 21 d'Angers Loire Métropole et celui de la Ville d'Angers)



Libérez  
vos idées !

## Des "règles du jeu" pour agir en développement durable ... et pour collaborer à l'élaboration de l'Agenda 21 de la Culture du territoire d'Angers

- Règle 1 – Les démarches de développement durable correspondent à un **apprentissage collectif** et à un **support d'innovation**. Pour inventer, la **parole est libre** = toutes les idées, les interrogations, les suggestions, les doutes, ... sont légitimes (oser penser autrement, éviter l'autocensure, ...)
- Règle 2 – Pour expérimenter en développement durable : **une personne = une voix** (la parole a autant de valeur, de poids, d'où qu'elle vienne dans les groupes : pas de hiérarchie professionnelle ou sociale ; reconnaissance de l'expertise des savoirs et du vécu)

- Règle 3 - L'état d'esprit retenu est celui de la construction : l'analyse critique est centrale, mais dans la mesure du possible **une critique négative = une suggestion**

- Règle 4 - Les personnes associées aux travaux d'élaboration ont une **responsabilité collective, celle du portage des résultats de l'action**

➔ oser être ouvert(s) au changement , accepter une certaine incertitude, ...



Libérez  
vos idées !

# L'ORGANISATION DES ATELIERS DE COPRODUCTION



Libérez  
vos idées !

## Objet du travail en ateliers

➔ Préciser comment nous devons aborder l'Agenda 21 de la culture du territoire d'Angers

### 1. Définir un fil conducteur transversal (une « clef d'entrée ») pour orienter la réflexion sur l'Agenda 21 de la culture du territoire angevin

- Quelle clef d'entrée pour croiser la vie culturelle angevine ET la gouvernance, l'économie plurielle, la cohésion sociale, l'environnement ?
- Pour illustrer : « la clef d'entrée » de l'Agenda 21 de la Culture du Pays de Pontivy : «les parcours culturels des populations »

### 2. Faire des recommandations pour aider à la réussite de la démarche (point de vigilance, proposition de personnes à associer, ...)

#### Supports de travail

- La présentation et les échanges de ce matin
- Les connaissances de chacun, en termes de développement durable et de culture
- Le texte Agenda 21 de la Culture (Barcelone 2004)



Libérez  
vos idées !

**Méthode de travail proposée** (14h15-15h45)

Suite à la présentation des consignes en séance plénière le matin, travail en ateliers de coproduction de 8 à 10 personnes environ (groupes pré-composés)

- 1- Désigner le « **régulateur du temps et de la prise de parole** » et le « **rapporteur** »
- 2 - (suggestion) Travailler de façon individuelle pendant 5 à 10 minutes pour que chacun s'approprie les consignes et élabore ses premières réflexions
- 3 - **Réaliser un tour de table** (formel ou non) pour **recueillir les suggestions de chacun**
- 4 - Faire apparaître les **points de convergence et/ou les divergences principales**
- 5 - **Capitaliser en vue de la restitution plénière**

\* **La restitution en séance plénière** se fera par "mots-clefs" (le rapporteur remettant par ailleurs ses notes plus détaillées aux organisateurs de la journée, de façon à ce que les débats de l'atelier soient capitalisés) ; chaque rapporteur ayant 5mn environ.



**Quel est votre avis et quel sera votre engagement pour la suite ?**

**EN VERT** – vous considérez que la démarche engagée aujourd'hui va dans le bon sens, et vous poursuivrez votre mobilisation

**EN ORANGE** – à l'issue de la journée, vous vous donnez un temps de réflexion avant de décider si vous poursuivez ou pas votre engagement dans la démarche

**EN ROUGE** – La démarche ne vous convainc pas. Vous ne poursuivrez pas votre mobilisation

**Choisissez une couleur, et écrivez votre argumentaire en quelques mots (vous pouvez mettre votre nom si vous le souhaitez)**



Libérez  
vos idées !

**Bon appétit !**

**Buffet bio servi dans le hall**

**Nous comptons sur vous pour être  
dans les salles d'ateliers dès 14h15 !**

**Salles de travail au 3<sup>o</sup> et au 4<sup>o</sup> étages**



**Libérez  
vos idées !**

# Restitution des ateliers



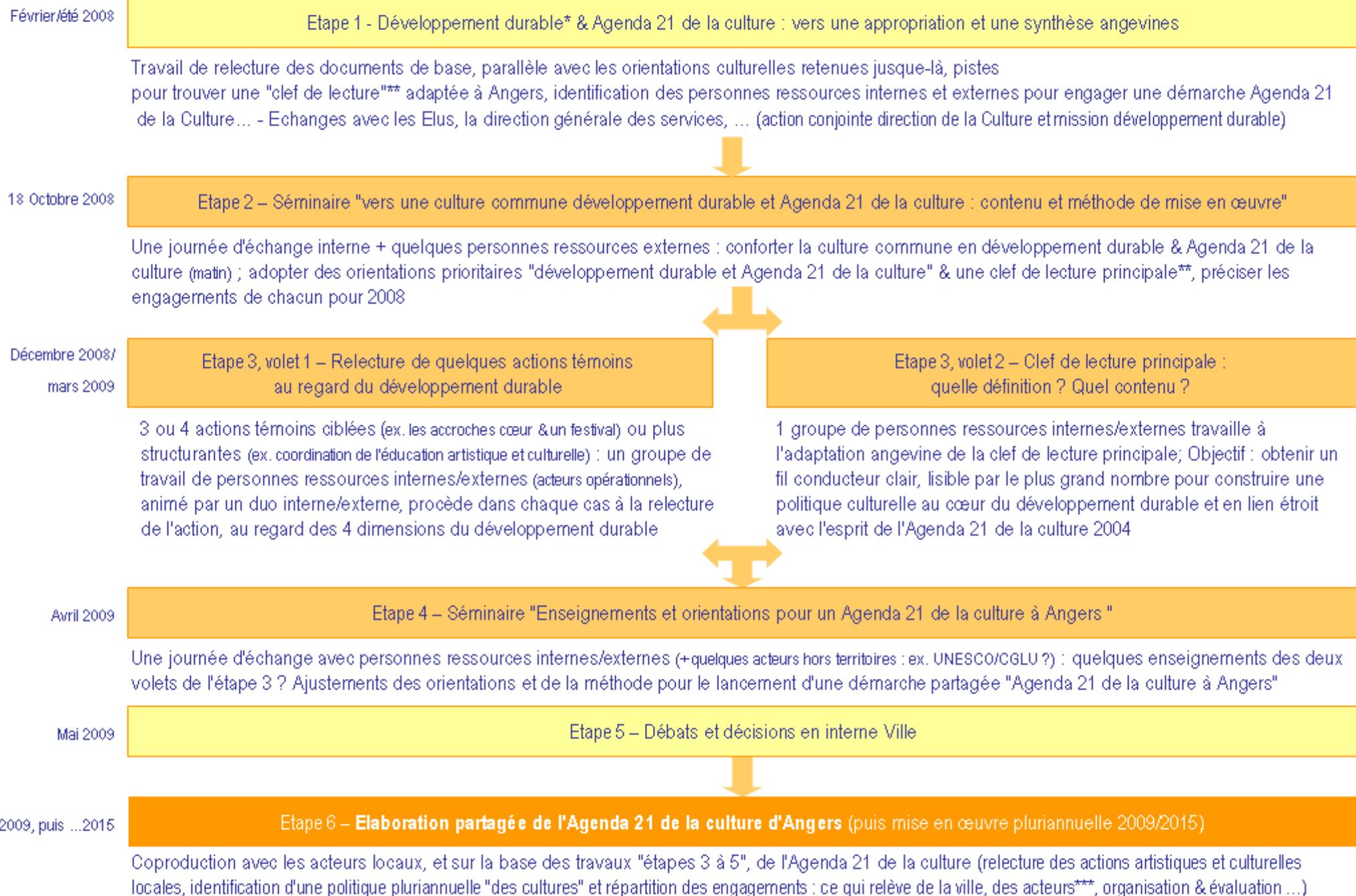
Libérez  
vos idées !

# SUITE DE LA DEMARCHE ET CALENDRIER



Libérez  
vos idées !

## Le développement durable & l'Agenda 21 de la culture de Barcelone 2004 : fils conducteurs des politiques culturelles ?



# Suite de la démarche et calendrier

## Agenda 21 de la culture du territoire d'Angers

Promouvoir, évaluer et pérenniser

Mobiliser les acteurs

18/10/08 – 22/11/08

Mettre en œuvre les actions

Dont une action témoin dès le 12/01/09 !

Réaliser un diagnostic partagé au regard du Développement Durable

15/12/08 – 12/01/09 – 23/02/09

Valider et programmer des actions

Un programme d'actions courant été 2009

Définir la stratégie locale culturelle

16/03/09 – 20/04/09 - ...



Libérez vos idées !

## Conclusion provisoire ....



Libérez  
vos idées !

**Quel est votre avis et quel sera votre engagement pour la suite ?**

**EN VERT** – vous considérez que la démarche engagée aujourd'hui va dans le bon sens, et vous poursuivrez votre mobilisation

**EN ORANGE** – à l'issue de la journée, vous vous donnez un temps de réflexion avant de décider si vous poursuivez ou pas votre engagement dans la démarche

**EN ROUGE** – La démarche ne vous convainc pas. Vous ne poursuivrez pas votre mobilisation

**Choisissez une couleur, et écrivez votre argumentaire en quelques mots (vous pouvez mettre votre nom si vous le souhaitez)**



Libérez  
vos idées !